

Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	M2
Action 9 : une administration plus innovante	A9
Information géographique régionale	344

La Commission Permanente,

- VU** Le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2313-1, L4211-1 et L4221-1 et suivants,
- VU** la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10,
- VU** le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,
- VU** l'arrêté du 11 octobre 2006 portant fixation des modalités de présentation du compte rendu financier prévu à l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000,
- VU** le Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020 volet numérique, objectif NU1, signé le 23 février 2015,
- VU** la délibération du Conseil régional du 18 décembre 2015 modifiée donnant délégation du Conseil régional à la Commission permanente,
- VU** le règlement budgétaire et financier,
- VU** les délibérations du Conseil régional en date des 18 et 19 décembre 2019 approuvant le Budget primitif et ses décisions modificatives notamment son programme 344 - Information géographique régionale

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT l'avis de la commission Territoires, ruralité, santé, environnement, transition énergétique, croissance verte et logement

Après en avoir délibéré,

ATTRIBUE

une subvention de 210 738,40 € TTC à l'Association L.A. Géo-Data pour la réalisation d'une image aérienne au pixel de cinq centimètres et d'un Modèle Numérique de Terrain (MNT) haute résolution sur le département de la Loire-Atlantique,

AFFECTE

une autorisation de programme de 210 738,40 € TTC correspondante,

APPROUVE

les termes de la convention entre la Région des Pays de la Loire et l'Association L.A. Géo-Data relative à la réalisation d'une image aérienne au pixel de cinq centimètres et d'un Modèle Numérique de Terrain (MNT) haute résolution sur le département de la Loire-Atlantique, telle que figurant en annexe n°1,

ATTRIBUE

une subvention de 160 000 € HT à l'Université de Nantes pour la réalisation d'une campagne d'acquisition de données topographiques et bathymétriques hautes résolutions sur le littoral des Pays de la Loire,

AFFECTE

une autorisation de programme de 160 000 € HT correspondante,

APPROUVE

les termes de la convention entre la Région des Pays de la Loire et l'Université de Nantes pour la réalisation d'une campagne d'acquisition de données topographiques et bathymétriques hautes résolutions sur le littoral des Pays de la Loire dans le cadre des activités de l'Observatoire des Risques Côtiers (OR2C), telle que figurant en annexe n°2.

La Présidente du Conseil régional

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by several horizontal strokes and a final loop.

Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

REÇU le 17/02/20 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs